

le 30. 12. 1752 déjà et le tableau datant de 1771, ce n'est certainement pas ce *Zievel* qui aura passé au peintre commande de pareille scène religieuse.

Le village de Hellange relevait de la seigneurie de Bettembourg, sous les *Zievel*, comme en attestent différentes chartes datant déjà de l'époque de Lothaire de *Zievel* dont la veuve Agnès-Apollonia - Elisabeth *de Hagen* et le fils Jean-Henri de *Zievel* font état à la date du 23. 4. 1714; la déclaration en possession de fief du 18. 3. 1759 par le ci-devant général aux armées de feu l'empereur Charles VII, Jean-Guillaume-Louis de *Zievel*, seigneur de Bettembourg et autres lieux, précise que le ban du château de Bettembourg comprend notamment le village de Hellange et 25 de ses sujets. Ce Jean-Guillaume-Louis de *Zievel* est décédé le 27. 9. 1765 et ne saurait donc, pas plus que son prénommé frère Jean-Henri, avoir passé commande.

Seuls pourraient entrer en ligne de compte les deux autres frères.

Philippe-Guillaume, né en 1703 (selon A. Fahne, le 13. 9.), qui fut profès à Siegburg, décédé en 1776, et le baron Jean-Hermann-Lothaire de *Zievel*, *Chur-Bayrischer Kammerherr* et Commandeur de l'Ordre Teutonique à Luxembourg, cité déjà en 1728 et par la suite en 1776. Si l'on se reporte au travail du Dr J. Harpes - *Vieilles Demeures Nobiliaires et Bourgeoises de la Ville de Luxembourg* -, il est admis de voir en la personne de ce commandeur de l'Ordre Teutonique le constructeur de la maison dite de *Geisen*, Luxembourg (rue Génistre) et nous savons que le propriétaire de cette maison habitait effectivement la ville de Luxembourg, sans jamais occuper le château de Bettembourg.

Faut-il voir en ce Jean-Hermann-Lothaire de *Zievel* le personnage ayant passé commande du tableau actuellement en l'église de Hellange? Hypothèse fragile, il est vrai, sans être à écarter d'office puisque le fait de ne pas habiter le château de Bettembourg ne saurait avoir empêché le baron de *Zievel* de jouer le rôle de mécène, alors que feu son frère Jean-Henri lui avait donné la possibilité d'apprécier le talent de JEAN-PIERRE SAUVAGE.

La question se pose évidemment de savoir depuis quand cette scène religieuse se trouve en l'église de Hellange, alors qu'en l'an 1771 Hellange n'avait encore qu'une simple chapelle.

Il faut reconnaître que les dimensions de pareille toile sont en disproportion avec l'importance de cette chapelle de village. Vers 1710 la chapelle fut restaurée ou reconstruite (35). En 1714 elle n'était encore que couverte de chaume et son installation liturgique était plus que sommaire.

Ce n'est qu'en 1812 que l'ancienne chapelle fut démolie et que l'église actuelle, Hellange étant devenue paroisse en 1808, fut consacrée le 8. XI. 1812. La sacristie date de 1834 et le clocher ne remonte qu'à 1888. Les auteurs Dr Richard Maria Staudt et Joseph Reuter ne disent mot au sujet d'un tableau.